

Quel avenir pour les roselières littorales de l'Occitanie ?

Antoine Segalen¹, Guilhem Duvergé²

¹ Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, domaine du Grand Castélou, 11100 Narbonne. Email : A.segalen@pnrnm.fr

² ADENA. guilhem.duverge@adena-bagnas.f. Domaine du grand Clavelet, Route de Sète, 34 300 Agde.

Mots clés : roselière, avenir, méditerranée, narbonnaise, castélou, biodiversité, passereaux palustres, avifaune, anoxie, salinité, ressource en eau, menaces

Résumé :

Un exemple de prospective à l'échelle régionale via le projet ROSELIÈRES et une application concrète : la roselière du Petit Castélou sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Ce projet « ROSELIERES », porté actuellement par l'ADENA, vise à assurer une gestion adaptée des roselières littorales méditerranéennes afin d'y maintenir un capital biodiversité dans un contexte de changement global.

En effet, en Occitanie, le constat est assez inquiétant, avec une forte vulnérabilité identifiée pour 60% des roselières du territoire (les principaux facteurs de risques étant les intrusions salines et le stress anoxique).

Ce projet est testé en particulier sur cinq sites pilotes (Réserve naturelle nationale du Bagnas, Site du Scamandre, Étang de Vendres, Sagnes-d'Opoul) dont la roselière du Petit Castélou située au cœur des marais du Narbonnais du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.

Dans le cadre de ce programme « ROSELIERES » porté par l'ADENA, la roselière du Petit Castélou est site pilote d'étude et le gestionnaire travaille actuellement sur l'optimisation des prélèvements sur la ressource en eau et générer des économies d'eau en contexte de changement climatique en étant au plus près des besoins des plantes (ajustement des volumes et hauteurs d'eau). L'optimisation des calendriers de mise en eau est également une action à l'étude avec des mises en eau plus tardives à l'automne afin de prendre en compte l'allongement de la période d'étiage en année sèche. Des travaux de création de mares ont permis d'améliorer la fonctionnalité hydraulique et écologique de la roselière.

L'avenir des roselières littorales d'Occitanie est un enjeu fort, et ce, pour plusieurs raisons. Les roselières littorales méditerranéennes, étendues monospécifiques de roseau commun (*Phragmites australis*), fournissent de nombreux bénéfices à l'homme : épuration des eaux, protection contre l'érosion et les crues, frein naturel à la progression du biseau salé, etc. De plus, elles sont indispensables à la conservation de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, entièrement dépendantes de cet habitat pour s'y reproduire ou s'y reposer l'hiver. Elles forment également un corridor indispensable pour le transit des espèces depuis leurs zones d'hivernage vers les zones de nidification et inversement. Malgré la vaste répartition du roseau commun à l'échelle mondiale, de nombreuses menaces pèsent sur lui sur le littoral méditerranéen français et on observe une dégradation des roselières sur de nombreux sites.

C'est pour cette raison qu'est né le projet Roselières littorales d'Occitanie (2019-2022) qui a développé une stratégie de conservation à long terme des roselières littorales d'Occitanie grâce à la collaboration de différents partenaires et gestionnaires concernés par ce sujet. Cette initiative a permis de réaliser un état des lieux, d'élaborer un protocole de suivi harmonisé, et d'évaluer les risques climatiques pesant sur ces habitats.

En Occitanie, le constat est assez inquiétant, avec une forte vulnérabilité identifiée pour 60% des roselières du

territoire (les principaux facteurs de risques étant les intrusions salines et le stress anoxique). De plus, la portée de cette première phase ne couvrait qu'une partie des roselières littorales de la Méditerranée française. C'est pourquoi le projet a connu une deuxième phase « Projet roselières littorales méditerranéennes » qui introduisait la région PACA dans le projet, afin de voir suivre de manière plus complète la trame turquoise de notre littoral. Mais l'autre atout de ce projet a été de s'intéresser davantage aux effets du changement climatique sur le milieu.

Quatre grands types de menaces liés au changement climatique ont été décrits concernant l'avenir des roselières :

- Le manque d'eau douce
- Les intrusions salines
- Les submersions marines
- L'artificialisation

Pour chacune de ces menaces, des outils ont été développés afin de suivre ces risques et de chercher des solutions. Pour les questions hydrologiques, des piézomètres de précision ont été installés et de nouveaux modes de gestion sont testés sur différents sites. Des zones potentielles de replis pour la roselière sont également identifiées sur le territoire afin d'avoir des alternatives pour les sites où la disparition de la roselière est inévitable. Enfin, une animation territoriale est mise en place pour sensibiliser les différents acteurs du territoire et trouver des solutions convenant à tous.

Le constat actuel est inquiétant, mais il ne faut pas perdre de vue que les pertes prédictes ne seront effectives qu'en l'absence d'adaptation de nos techniques de gestion et d'aménagement territorial. Les roselières littorales ont toujours évolué dans des espaces en transition. La collaboration mise en place, désormais à l'échelle de notre littoral méditerranéen, doit être porteuse d'espoir et nous motiver à poursuivre l'effort commun pour conserver notre trame de roselières littorales méditerranéennes.

La roselière du Petit Castélou (propriété du Conservatoire du littoral en co-gestion PNR/commune de Narbonne) est la plus grande du site Natura 2000 des « Étangs du Narbonnais » (32 ha). Du fait de sa localisation intermédiaire et isolée entre les roselières de Vendres et de Salses-Leucate, elle revêt une importance indéniable à l'échelle départementale voire régionale. C'est un site de nidification pour le Héron pourpré (*Ardea purpurea*) avec une dizaine de couples, le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et la Grande aigrette (*Ardea alba*) et plusieurs espèces palustres y trouvent refuge comme la Lusciniole à Moustache (*Acrocephalus melanopogon*), la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), la Panure à Moustaches (*Panurus biarmicus*), le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*), la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*).

Malgré les nombreux atouts du Petit Castélou, les derniers suivis réalisés mettent en évidence que les caractéristiques de la roselière du site ne sont pas optimales pour accueillir l'avifaune paludicole patrimoniales, notamment du fait d'un atterrissage de la roselière et de faiblesses au sein du réseau hydraulique. Ainsi, des espèces comme le Blongios nain, le Butor étoilé, exigeantes sur l'état de la roselière, ne nichent actuellement pas sur le site. De plus le projet « ROSELIERE » a mis en évidence une perte de fonctionnalité du milieu du fait d'une anoxie importante au sein du milieu. La roselière est en grande partie atterrie si bien que lorsque le marais est rempli au maximum, il y a environ 5 à 10 cm d'eau dans la roselière. Les mares sont plus profondes (40 cm d'eau). Actuellement, ce sont probablement uniquement les zones d'interface entre les mares et la roselière qui sont attractives pour l'avifaune paludicole remarquable.

Dans l'optique d'améliorer l'état de conservation de la roselière et d'augmenter la biodiversité, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et le Conservatoire du littoral ont lancé une opération de restauration par fau cardage et créations de mares. Le projet de travaux dans le cadre du Contrat Natura 2000 porté par le Parc visait à optimiser le potentiel d'accueil de la roselière du Petit Castélou l'avifaune paludicole dans le secteur actuellement le moins favorable à celle-ci et également le plus en retrait de la lagune (ce qui le rend moins sensible

aux coups de mer et à la salinisation). Cette opération de restauration de la roselière a consisté en un fau cardage de 14000 m² et une création de 3 mares dans la partie Est de 2600 m² au total (travaux effectués en 2022). Elle s'est accompagnée d'une restauration fonctionnelle du réseau hydraulique et de restauration d'ouvrages.

Quelle vulnérabilité de ce milieu face au changement climatique ? Le premier facteur à regarder est la disponibilité de la ressource en eau car la roselière est alimentée en eau à l'est par le canal de la Robine. Ce sont les apports en eau douce depuis le canal de la Robine qui permettent de maintenir la roselière en bon état et assurent son développement. La roselière peut être directement menacée par la récurrence des années sèches qui peuvent impacter sa mise eau et son bon développement. Cette baisse de la disponibilité de la ressource en eau peut entraîner des phénomènes de salinisation du sol par des effets de concentration de sel dans le sol. Concernant la submersion marine : le premier scénario entraînant une submersion de la roselière est le scénario 2100 récurrent (+1,1 m NGF). Pour ce scénario, 94 % de la roselière est submergée.

Dans le cadre du programme ROSELIERES, un diagnostic socio-économique a été élaboré en 2022 qui a permis de mettre en avant les points suivants sur la roselière du Petit Castélou :

- la majorité des acteurs interrogés connaissent et perçoivent l'intérêt de protéger les roselières, principalement en raison des avantages qu'elles offrent aux humains et à la biodiversité.

- face aux effets du changement climatique, la plupart des acteurs estiment urgent d'entreprendre des mesures en vue de préserver le milieu.

- les usagers présents dans le marais du Narbonnais sont pour la plupart prêts à s'adapter aux effets du changement climatique.

- les interdépendances qui ont été précisées, en lien avec la roselière du Petit Castélou et notamment la perception du monde de la pêche sur ce milieu : la roselière joue un rôle fondamental dans la conservation de certaines espèces de poissons en raison des services qu'elle offre en termes de biodiversité et de qualité de l'eau

Conclusion :

Véritables puits de biodiversité indispensables à la survie de nombreuses espèces patrimoniales, les roselières fournissent également de nombreux services écosystémiques dans la dynamique d'un territoire. Actuellement, les roselières littorales font face à un contexte de changement global, bien plus large qu'un changement de paramètres climatiques. Et les inquiétudes pèsent face à la dégradation de ces milieux et les changements à venir...

Un juste équilibre dans la gestion de ces réservoirs de biodiversité est à trouver

afin de faire perdurer ces habitats et les services qu'ils rendent aux populations (adaptation de la gestion de l'eau notamment).

Né d'un besoin commun de mutualisation des données et d'harmonisation des méthodes de suivi, le projet « Roselières littorales d'Occitanie » permet de rassembler partenaires scientifiques et gestionnaires autour d'une stratégie de conservation à long terme des roselières sur le littoral de l'Occitanie. Il a été testé en particulier sur le site de la roselière du Petit Castélou située au cœur des marais du Narbonnais du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée qui a mis en évidence une perte de fonctionnalité du milieu du fait d'une anoxie importante au sein du milieu. Dans l'optique d'améliorer l'état de conservation de la roselière et d'augmenter la biodiversité, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et le Conservatoire du littoral a donc lancé une opération de restauration par fau cardage et créations de mares.

Au-delà de la roselière du Petit Castélou, les perspectives d'évolution des roselières constituent un véritable enjeu de société.

Car les roselières font face à un avenir incertain, largement tributaire des décisions politiques et des stratégies de gestion adoptées par l'humain, conjuguées aux effets du changement climatique.

Se posent les questions de la place laissée aux zones humides et aux roselières sur nos territoires :

Existen-t-ils des solutions de replis pour les roselières, notamment dans les zones moins exposées aux pressions urbaines ?

Faut-il opter pour une gestion en continue ou laisser le milieu s'adapter et évoluer naturellement face aux effets du changement climatique (submersion, salinisation, sécheresse...) ?

Quelle priorité donner à ces milieux ?